



Voiron Et Grenoble Associés (Siren : 200038602)

## FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Voiron
Arrondissement	Grenoble
Département	Isère
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	12/06/2013
Date d'effet	12/06/2013

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais
Numéro et libellé dans la voie	40 rue Mainssieux
Distribution spéciale	BP 363
Code postal - Ville	38500 VOIRON
Téléphone	04 76 93 17 71
Fax	04 76 93 17 80
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	507 287
Densité moyenne	719,02

## Périmètres

Nombre total de membres : 2

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
38	CA du Pays Voironnais (243800984)	CA
38	METROPOLE Grenoble-Alpes-Métropole (Métro) (200040715)	Métropole

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
<p>Développement et aménagement économique</p> <p>- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)</p> <p><i>Développement de filières stratégiques comme à celui du territoire partagé de la Cluse de Voreppe élargie. Réalisation d'actions, en matière de stratégie territoriale et d'observation visant des sites ou quartiers à enjeux communs aux deux entités membres : -aménagement, animation, gestion, promotion et commercialisation des zones d'activités suivantes, ETAMAT, VENCE ECOPARC, ACTIPOLE, CENTR?ALP 1, CENTR?ALP 2, de leurs reconversions et de leurs extensions -Étude et mise en ?uvre des outils de protection à long terme et définition de projets cohérents de valorisation des espaces agricoles, forestiers et naturels Les champs d'intervention : § l'animation, la conception, la réalisation et la gestion d'équipements structurants : - Les filières agro-alimentaire et agricole courtes, à l'exclusion de la ferme intercommunale du Mûrier - La filière bois § la filière "sport-loisirs-santé" à travers le projet Inolab, pôle économique d'innovation § la prospective et de la stratégie territoriale sur les quartiers gares à enjeux § l'observation et du suivi des implantations commerciales soumises à autorisation § des actions de reconversion de sites à enjeux communs § l'ingénierie pour la mobilisation des fonds européens, nationaux et régionaux, en vue de la réalisation de ses actions ou de celles de ses membres § l'économie sociale et solidaire, par la participation à des actions communes § les engagements conventionnels de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais pour la zone d'activités de Bièvre Dauphiné signés en juillet 2007 entre le Pays Voironnais et Bièvre Est</i></p> <p>Par substitution</p>

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)